

Orléans, le 6 Janvier 2012

Groupe des élus
« Europe Ecologie Région Centre »

Réf : JD-CF / DG CCFD

A : Didier Gosselin, Délégué
régional Centre du CCFD-Terre Solidaire

Monsieur le Délégué régional,

Le groupe des élus Europe Ecologie – les Verts du Conseil régional du Centre a bien reçu la copie de votre courrier du 9 décembre 2011 interpellant le Président du Conseil régional quant à son engagement contre les paradis fiscaux et l'opacité financière, et partage entièrement les préoccupations que vous y avez soulevées.

Dans un contexte de crise financière aux ravages planétaires, il nous apparait nécessaire que s'instaure une véritable lutte, à tous les niveaux, contre les paradis fiscaux et que le combat contre la fuite de capitaux, le blanchiment d'argent, la fraude fiscale s'accroisse. A son niveau, il nous semble qu'un Conseil régional peut au moins s'attacher à mettre en œuvre une transparence financière la plus complète.

Notre groupe est à l'initiative d'un vœu que le Conseil régional du Centre avait adopté en Juin 2010 sur les paradis fiscaux, ce qui avait permis d'enclencher la démarche vers une traduction juridique de cet engagement. Il est, de fait, aussi à l'origine du rapport présenté sur la transparence financière en décembre 2011, par le rappel régulier au président, y compris lors des précédentes sessions plénières, de sa nécessité.

17 Régions avant nous se sont déjà mobilisées, avec des niveaux d'engagement différents. Nous étions conscients que la Région Centre était plutôt en retard vis à vis des autres Régions et nous souhaitons d'autant plus que l'engagement pris soit le plus ambitieux possible. Nous avons donc regretté le manque d'ambition du rapport proposé par le Président et avons déposé un amendement, proposant :

- d'élargir la liste des pays visés à l'ensemble des Etats du monde
- d'élargir ces demandes aux filiales dans lesquelles les banques ont 25% de participation (contre 50% proposés dans le rapport du Président)
- de proposer à ce qu'un bilan annuel soit rendu en session plénière

Cet amendement n'a malheureusement été adopté suite à des votes :

- pour de notre groupe et du groupe PC - Front de Gauche
- contre des groupes PS, UPRC et FN

Devant une telle situation notre groupe ne pouvait adopter la délibération proposée et cautionner ce qui pourrait apparaître comme une simple opération de communication, pas à la mesure des graves enjeux de la période : nous nous sommes donc abstenus.

Cela n'a pas empêché la délibération d'être adoptée en conformité avec la version soumise au CESER.

Nous vous prions de recevoir, Monsieur le Délégué régional, nos salutations les plus sincères et bien sûr nos meilleurs vœux !



Jean DELAVERGNE,
Président du Groupe
des élus Europe Ecologie – les Verts



Charles FOURNIER,
Vice Président du Groupe
des élus Europe Ecologie – les Verts